

92. ÉPITAPHE D'HARYOTES, FILS DE PSENNÉSIS, UN GENDARME

Département de l'Art antique, inv. 141252.

Selon Jouguet, trouvée dans le tell d'Edfou par les *sébakhin*, restée pendant un temps entre les mains des gardiens du temple. À la veille de la seconde guerre mondiale, Kazimierz Michałowski, co-directeur des fouilles franco-polonaises à Edfou dans les années 1936-1939 fit venir la pierre à Varsovie comme don du directeur de l'IFAO (Institut Français d'Archéologie Orientale au Caire) en reconnaissance du concours apporté par la mission polonaise aux fouilles d'Edfou. Abrisée d'abord au Musée de l'Université de Varsovie (no. d'inv. 2593:39 UW), puis au Musée National de Varsovie.

Grès. Dalle, à l'origine en forme de cône tronqué; diamètre du côté inscrit 33 cm, diamètre du côté anépigraphé 32 cm; ép. 7,5 cm; du côté anépigraphé de la pierre se trouve un orifice circulaire de 8,5 cm de diamètre, ce qui semble indiquer qu'à l'origine la dalle servait très vraisemblablement d'encadrement de porte; pierre fortement endommagée: manque un grand fragment au bas à droite et un fragment plus petit en haut à gauche; surface ébréchée; traces apparentes d'un outil pointu (ciseau). L'inscription gravée en haut de la dalle. Gravure assez profonde. H. des lettres 0,6 – 2,9 cm.

D'après la pierre, P. Jouget, *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales* 3 (1935), p. 240, no. 4 (Bilabel, *SB* V 7691; Crönert, *SEG* VIII 775). D'après Jouguet et la photo, A. Bernand, *IPortes*, no. 109. D'après la pierre au Musée National de Varsovie, A. Twardecki, dans: *Tell Edfou soixante ans après. Actes du colloque franco-polonais, Le Caire – 15 octobre 1996* [= *Fouilles franco-polonaises* 4], Le Caire 1999, p. 84-85, no. 2, fig. 2 à la p. 90.

Cf. J. Bingen, *CdÉ* 59 (1984), p. 369 (note de la publication de l'inscriptions dans *IPortes*; sur la forme *Ψεννήσιος*: pas le nominatif mais le génitif de *Ψεννήσις*). É. Bernand, *REG* 98 (1985), p. 393 (compte rendu de *IPortes*). *SEG* XXXIV 1555 (compte rendu de *IPortes* et de l'article d'É. Bernand dans *REG* 98 [1985]). H. Harrauer, *CPR* XIII, p. 170, no. 179. A. Łajtar, *ZPE* 125 (1999), p. 161, no. 99 (bibliographie).

I s. av. J.-C., d'après la paléographie et l'étude de la terminologie.

^ Αρνώ[τ]ης

Ψεννήσιος

φιλακίτης,

4 χαίρε.

3. lire *φυλακίτης* || 4. omis par Jouguet (Crönert)

Haryotès, fils de Psennésis, gendarme, salut.

1. *^Αρνώτης* est la transcription grecque d'un nom théophore égyptien *hr-wd3* signifiant «Horus est bien portant» ou «Horus est sain et sauf». Le nom est fréquent dans les textes grecques d'Égypte. Il est attesté aussi à Apollonopolis Magna (Edfou), dans une dédicace *IPortes*, no. 111, datée de 160 ap. J.-C., dans laquelle on mentionne un certain Paséis, fils d'Horos, lui-même fils d'Haryotès, archiprêtre du synode d'Amon. Il faut noter que

l'inscription dont il est question, tout comme l'épithaphe d'Haryotès fils de Psennésis, fut trouvée dans le tell d'Edfou par les *sébakhin* et resta pendant un temps entre les mains des gardiens du temple. Certaines similitudes dans l'histoire des deux inscriptions pourraient en effet suggérer que Haryôtès, grand-père de Paséis de l'inscription *IPortes*, no. 111 et Haryôtès, fils de Psennésis de l'inscription conservée à Varsovie c'est la même personne. Il semble toutefois que la distance chronologique qui sépare ces deux inscriptions est trop importante pour permettre un tel rapprochement.

3. Sur les *φυλακίται* dans l'Égypte gréco-romaine voir P. Kool, *De phylakiten in Grieks-Romeins Egypte*, Amsterdam 1954; H. Harrauer, *CPR XIII*, p. 161-173. Les *φυλακίται* sont attestés dans nos sources uniquement pour la période ptolémaïque, mais vers le milieu du I s. ap. J.-C., il existait encore la fonction d'*ἐπιστάτης φυλακίτων* et l'impôt qui s'appelait *φυλακιτικόν* était payé jusqu'au III s. ap. J.-C. Les *φυλακίται* constituaient un corps de police qui opérait dans les villes et les villages de la chora égyptienne, mais aussi dans certains temples. Leur principale responsabilité était de veiller à la sécurité des habitants et au respect de l'ordre. Dans les sources, ils apparaissent dans les situations telles que poursuite de malfaiteurs, leur arrestation, interrogatoire et parution devant le juge, restitution des biens volés ou perdus à leurs propriétaires, etc. Les *φυλακίται* veillaient aussi sur les cultures céréalières depuis les semailles jusqu'au moment où la récolte était transportée dans les silos royaux. Ils assuraient en plus la sécurité du transport des biens royaux. Il leur arrivait assez souvent d'être affectés au recouvrement des taxes fiscales et des impôts, mais ces tâches ne faisaient pas partie de leurs responsabilités courantes. Parmi les *φυλακίται* on trouve aussi bien des Grecs que des Égyptiens. L'institution des *φυλακίται* étant une institution typiquement ptolémaïque, notre inscription ne devrait pas être postérieure au I s. av. J.-C. Une datation plus haute est exclue pour des raisons paléographiques. Haryôtès, fils de Psennésis, phylacite, n'est pas mentionné dans *Prosopographia Ptolemaica* II: «L'armée de la terre et la police», liste des *φυλακίται* p. 251-258.

[A.T.]